

# ITSS À RECHERCHER SELON LES FACTEURS DE RISQUE DÉCELÉS (À TITRE INDICATIF)

<b>FACTEURS DE RISQUE</b> X : DÉPISTAGE RECOMMANDÉ (X) : DÉPISTAGE RECOMMANDÉ DANS CERTAINES SITUATIONS		Chlamydia	Gonorrhée	Syphilis	VIH	Hépatite B <sup>1</sup>	Hépatite C <sup>2</sup>
<b>CRITÈRES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET FACTEURS LIÉS AUX COMPORTEMENTS SEXUELS</b>							
1. Personne de 25 ans et moins, sexuellement active	Femme	X	X				
	Homme	X	(X <sup>3</sup> )				
2. Personne ayant un nouveau partenaire sexuel ou en ayant eu plus d'un concurremment depuis son dernier test de dépistage	Femme	X	X				
	Homme	X					
3. Personne ayant eu un partenaire anonyme ou plus de trois partenaires sexuels au cours de la dernière année		X	X	X	X	X	
4. Personne originaire d'une région où les ITS bactériennes, le VIH, l'hépatite B ou l'hépatite C sont endémiques <sup>4</sup>		(X <sup>5</sup> )	(X <sup>5</sup> )	(X <sup>5</sup> )	X	X	X
5. Homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes		X	X	X	X	X	(X <sup>6</sup> )
6. Travailleur ou travailleuse du sexe, ou un de ses clients		X	X	X	X	X	
7. Personne incarcérée ou l'ayant été					X	X	X
8. Personne transsexuelle ou transgenre		(X <sup>7</sup> )	(X <sup>7</sup> )	(X <sup>7</sup> )	X	(X <sup>7</sup> )	
<b>ITSS<sup>8</sup></b>							
9. Personne chez qui l'une des infections suivantes a été détectée <sup>9</sup> : infection gonococcique, syphilis, lymphogranulomatose vénérienne (LGV), infection par le VIH <sup>10</sup> , hépatite B ou hépatite C <sup>11</sup>		X	X	X	X	X	(X <sup>12</sup> )
10. Personne ayant un partenaire chez qui l'une des infections suivantes a été détectée: infection à <i>Chlamydia trachomatis</i> , infection gonococcique, syphilis, LGV, infection par le VIH <sup>13</sup> ou hépatite B <sup>14</sup>		<b>Dépister l'infection à laquelle elle a été exposée</b>					
11. Personne atteinte d'une infection à <i>Chlamydia trachomatis</i> : dépister à nouveau l'infection à <i>Chlamydia trachomatis</i> trois à six mois après le traitement		X					
12. Personne atteinte d'une infection gonococcique: dépister à nouveau l'infection gonococcique et dépister l'infection à <i>Chlamydia trachomatis</i> trois à six mois après le traitement		X	X				
<b>GROSSESSE<sup>15</sup></b>							
13. Femme demandant une interruption de grossesse		X	X				
14. Femme enceinte							
a. Bilan prénatal de base (fait chez toutes les femmes enceintes)		X	X	X	X	X	(X <sup>16</sup> )
b. En présence d'une exposition, de comportements à risque chez la femme enceinte ou chez son partenaire: dépister à nouveau les ITSS <sup>17</sup>		X	X	X	X	X	(X <sup>16</sup> )

## FACTEURS DE RISQUE

X : DÉPISTAGE RECOMMANDÉ

(X) : DÉPISTAGE RECOMMANDÉ DANS CERTAINES SITUATIONS

		Chlamydia	Gonorrhée	Syphilis	VIH	Hépatite B <sup>1</sup>	Hépatite C <sup>2</sup>
<b>EXPOSITION À DU SANG OU À D'AUTRES LIQUIDES BIOLOGIQUES</b>							
15.	Personne ayant consommé des drogues par injection ou par inhalation, même une seule fois				X	X	X
16.	Personne exposée à du sang ou à d'autres liquides biologiques potentiellement infectés (tatouage ou perçage dans des conditions non stériles, exposition en milieu de travail ou exposition dans un contexte non professionnel) <sup>18</sup>				X	X	X
17.	Personne ayant subi des procédures (chirurgicales ou autres) avec du matériel contaminé dans des régions où la prévalence du VIH, de l'hépatite B ou de l'hépatite C est élevée <sup>4</sup>				X	X	X
18.	Personne ayant reçu soit une transfusion de sang ou de produits sanguins, soit une greffe de cellules, de tissus ou d'organe				(X <sup>19</sup> )	(X <sup>19</sup> )	(X <sup>19</sup> )
<b>FACTEURS DE RISQUE DES PARTENAIRES SEXUELS</b>							
19.	Personne qui, depuis son dernier test de dépistage, a eu un partenaire ayant eu lui-même un nouveau partenaire sexuel ou en ayant eu plus d'un concurremment	Femme	X	X			
		Homme	X				
20.	Personne dont le partenaire a eu un partenaire anonyme ou plus de trois partenaires sexuels au cours de la dernière année	X	X	X	X	X	
21.	Personne qui a eu un partenaire originaire d'une région où les ITS bactériennes, le VIH, l'hépatite B ou l'hépatite C sont endémiques <sup>4</sup>	X	X	X	X	X	
22.	Femme dont le partenaire est un homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes	X	X	X	X	X	
23.	Personne ayant pour partenaire soit un travailleur ou une travailleuse du sexe, soit un client d'un travailleur ou d'une travailleuse du sexe	X	X	X	X	X	
24.	Personne dont le partenaire est incarcéré ou l'a été				X	X	
25.	Personne dont le partenaire est une personne transsexuelle ou transgenre	(X <sup>7</sup> )	(X <sup>7</sup> )	(X <sup>7</sup> )	X	(X <sup>7</sup> )	
26.	Personne dont le partenaire a utilisé des drogues par injection ou par inhalation, même une seule fois				X	X	
27.	Personne dont le partenaire reçoit des services dans un centre de ressources en dépendance à des drogues				X	X	
<b>AUTRES</b>							
28.	Personne demandant un dépistage après avoir reçu l'information prétest, même en l'absence de facteur de risque dévoilé	<b>Rechercher les infections pour lesquelles la personne demande un dépistage</b>					
29.	Personne recevant des services dans un centre de ressources en dépendance à des drogues				X	X	X
30.	Personne sous hémodialyse <sup>20</sup>					X	X

## ITSS À RECHERCHER SELON LA RÉGION D'ORIGINE (À TITRE INDICATIF)

Afin de faciliter l'évaluation clinique des personnes originaires d'un pays autre que le Canada, le professionnel peut utiliser le tableau suivant :

RÉGION D'ORIGINE	ITS BACTÉRIENNES	VIH	VHB	VHC
<b>Afrique du Nord ou Moyen-Orient</b>			<b>X</b>	Seulement : • de l'Égypte • de la Syrie
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	Seulement de la partie centrale
<b>Amérique latine ou Caraïbes</b>	<b>X</b>	Seulement des Caraïbes	Seulement de la région de l'Amazonie	
<b>Asie du Sud ou du Sud-Est</b>	<b>X</b>	Seulement de la Thaïlande	<b>X</b>	Seulement : • de Taiwan • du Pakistan
<b>Océanie</b>		Seulement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée	<b>X</b>	
<b>Europe de l'Est ou Asie Centrale</b>		<b>X</b>	Seulement du sud de l'Europe de l'Est	<b>X</b>
<b>Europe</b>			Seulement du sud de l'Europe centrale	Seulement de la Roumanie

Ce tableau est tiré de l'annexe IV « Régions fortement touchées par les ITSS » du [Guide québécois de dépistage des ITSS](#) (MSSS) qui présente la liste des régions fortement touchées, respectivement, par les ITS bactériennes, le VIH, le VHB et le VHC et des précisions sur les limites de ces listes.

## NOTES

1. À moduler selon le statut immunitaire de la personne, en tenant compte de l'âge de celle-ci au moment de la vaccination, des risques d'avoir été exposée à l'hépatite B avant le moment où elle a été vaccinée et de maladies sous-jacentes susceptibles de diminuer sa réponse au vaccin. Au Québec, un programme de vaccination universelle destiné aux nourrissons est offert aux familles québécoises depuis juin 2013. Le programme de vaccination s'adressant aux élèves de 4<sup>e</sup> année du primaire, en vigueur depuis 1994, sera maintenu jusqu'à l'arrivée en 4<sup>e</sup> année de la première cohorte des enfants vaccinés dans le cadre du nouveau programme. Se référer au [Protocole d'immunisation du Québec](#) (MSSS) pour des renseignements supplémentaires.
2. La transmission sexuelle de l'hépatite C dans les couples hétérosexuels est rare et la transmission aux contacts domiciliaires n'a pas été démontrée; le dépistage peut toutefois être offert aux partenaires sexuels et aux contacts domiciliaires, selon le jugement clinique.
3. Rechercher l'infection gonococcique s'il s'agit d'une personne résidant dans la région des Terres-Cries-de-la-Baie-James ou celle du Nunavik.
4. Voir la section «[ITSS à rechercher selon la région d'origine](#)».
5. Le dépistage est recommandé si la personne est ou a déjà été sexuellement active.
6. Rechercher l'hépatite C s'il s'agit d'un HARSAH:
  - vivant avec le VIH : dépister à nouveau l'hépatite C chez tout HARSAH vivant avec le VIH qui a des relations sexuelles anales sans condom;
  - à qui on envisage de prescrire une prophylaxie préexposition au VIH (PPrE) ou qui en reçoit une.
7. Rechercher cette infection en fonction des autres facteurs de risque décelés.
8. Le dépistage est recommandé au moment où une ITSS est détectée. Il est aussi indiqué d'offrir des tests de dépistage à toute personne qui a été atteinte d'une ITS antérieurement et qui n'a pas subi alors les autres tests de dépistage recommandés.
9. S'il s'agit d'une autre infection (ex.: infection à Chlamydia trachomatis, herpès génital ou infection par les virus du papillome humain), prendre les autres facteurs de risque en considération pour déterminer quelles ITSS il faut rechercher.
10. Consulter le guide pour les professionnels de la santé du Québec intitulé [L'examen médical périodique de l'adulte vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine \(VIH\)](#) (MSSS, 2014, 142 p.).
11. S'il s'agit d'une hépatite C, rechercher l'hépatite B et le VIH.
12. Rechercher l'hépatite C seulement si la personne est infectée par le VIH ou atteinte d'une LGV (à cause de la co-infection LGV et VIH fréquente), ou si elle a possiblement contracté l'hépatite B par voie sanguine.
13. Pour de l'information sur les partenaires à joindre et les autres interventions préventives à effectuer en cas d'infection à Chlamydia trachomatis, d'infection gonococcique, de syphilis, de LGV ou d'infection par le VIH, consulter l'outil [Soutenir la personne atteinte d'une ITSS pour qu'elle avise ses partenaires](#).
14. Pour de l'information sur les partenaires sexuels et les contacts domiciliaires à joindre ainsi que sur les autres interventions préventives à effectuer en cas d'hépatite B, consulter le [Protocole d'immunisation du Québec](#) (MSSS) et le [Guide d'intervention sur l'hépatite B](#) (MSSS, 2<sup>e</sup> édition, 2014, 72 p.).
15. Le dépistage est recommandé, compte tenu des complications importantes possibles pouvant affecter la santé de la femme, l'issue de la grossesse ou la santé du nouveau-né.
16. Rechercher l'hépatite C en présence de facteurs de risque associés à cette infection avant ou pendant la grossesse.
17. Répéter le dépistage, au besoin plus d'une fois mais au minimum une fois vers la 28<sup>e</sup> semaine de grossesse et au moment de l'accouchement.
18. Consulter le [Guide pour la prophylaxie et le suivi après une exposition au VIH, au VHB et au VHC](#) (MSSS, 2019, 98 p.).
19. Au Canada, avant 1970 pour l'hépatite B, avant octobre 1985 pour le VIH et avant avril 1992 pour l'hépatite C. Pour connaître les recommandations précises en matière de biovigilance, consulter la Direction de la santé publique de la région sociosanitaire.
20. Se référer aux protocoles et aux procédures propres à chaque centre d'hémodialyse.

## SOURCES :

- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, *Rapport sur la mise à jour des indications de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2014, 154 p.
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, *Optimiser le dépistage du virus de l'immunodéficience humaine au Québec à l'ère des nouvelles stratégies de prévention*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2019, 137 p.

[publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000098](http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000098)